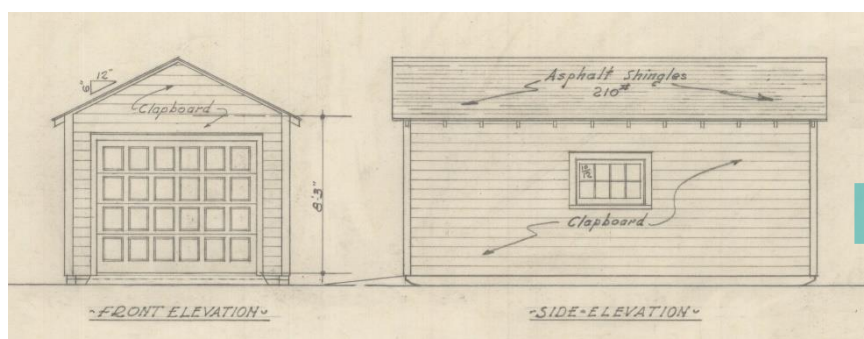


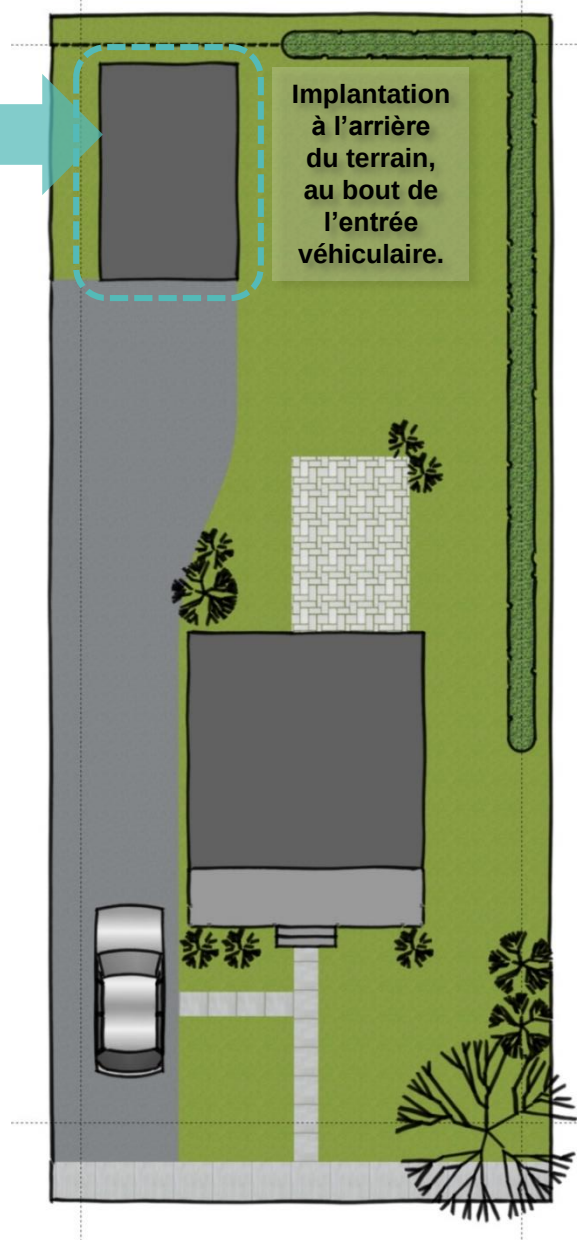
Garages et cabanons



Les garages, ainsi que les cabanons et les remises, sont compris dans le groupe des bâtiments secondaires, aussi appelés « accessoires ». Dans le site patrimonial d'Arvida, on distingue deux grands groupes dans cette catégorie, soit celui des bâtiments individuels et celui des bâtiments jumelés. Les bâtiments du premier groupe accompagnent les maisons individuelles détachées, alors que ceux du second, qui se trouvaient originellement sur des terrains indépendants, sont aujourd'hui partagés par plusieurs propriétaires. Les bâtiments du premier groupe sont généralement dotés de toitures à deux versants dont un mur-pignon fait face à la rue. Ceux du second groupe sont tous coiffés de toitures en croupe à quatre versants.

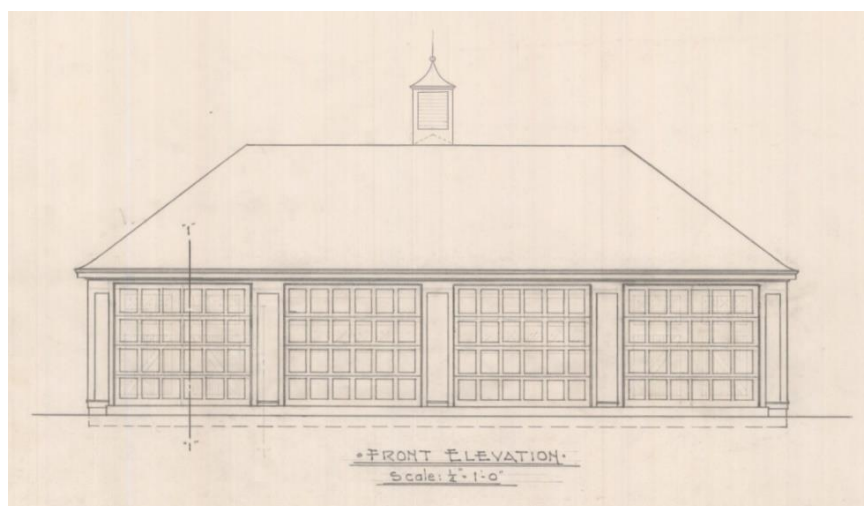


IMPLANTATION CARACTÉRISTIQUE D'UN GARAGE INDIVIDUEL



Garage individuel

Les bâtiments de ce groupe sont très généralement implantés en fond de terrain, du côté de l'entrée véhiculaire. Ils ont une empreinte au sol variant en moyenne entre 17 et 30 m carrés. Ils présentent traditionnellement un mur pignon en façade et la porte qui s'y trouve est centrée sur celle-ci. Une fenêtre peut être percée sur l'un de ses profils, de même qu'une porte de service.



Garage jumelé

Les bâtiments de ce groupe sont très généralement implantés sur des propriétés communes ou à cheval sur une ligne de lot. Ils ont une empreinte au sol allant de 44 à 210 m carrés. La composition de chacune de leurs élévations est symétrique.

Garages et cabanons



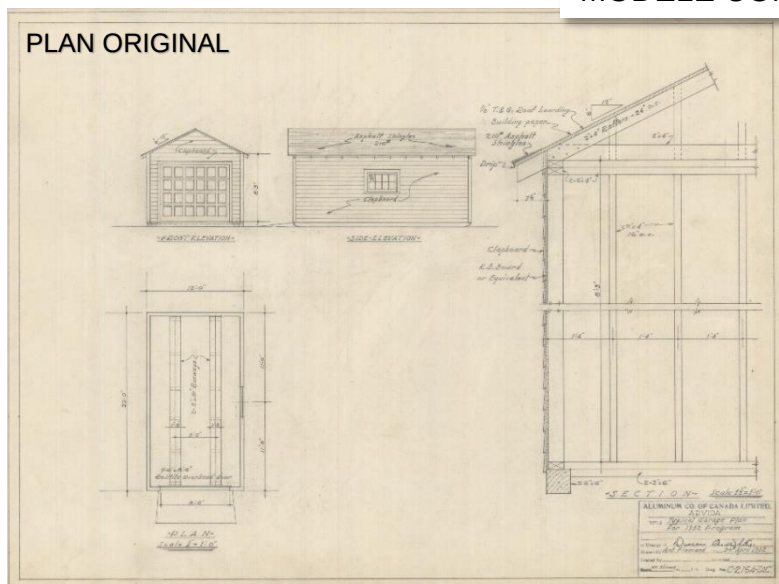
Modèles de garages individuels

Les trois plans qui suivent peuvent servir de guide pour la restauration de bâtiments existants. Ils devraient aussi servir d'inspiration pour les projets de construction de nouveaux garages ou remises. La taille de ces derniers devrait être établie en comparaison des autres bâtiments de même nature du secteur, de même qu'en fonction de la taille du terrain accueillant le nouveau bâtiment.

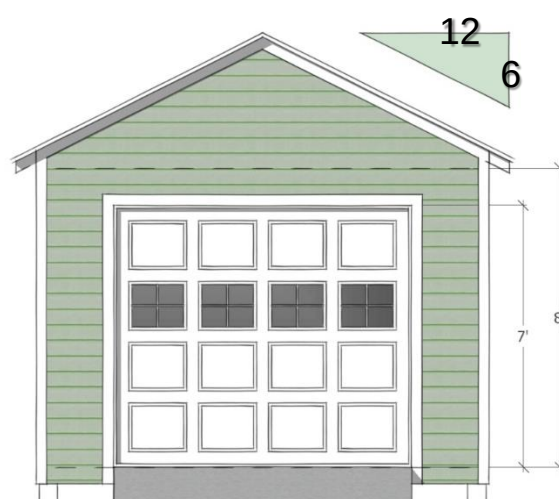
La construction de bâtiments de cette nature n'est pas limitée à ces trois modèles, car des photos d'archives photographiques montrent que les formes étaient variées, évoquant entre autres des toits en croupe.

MODÈLE COMMUN

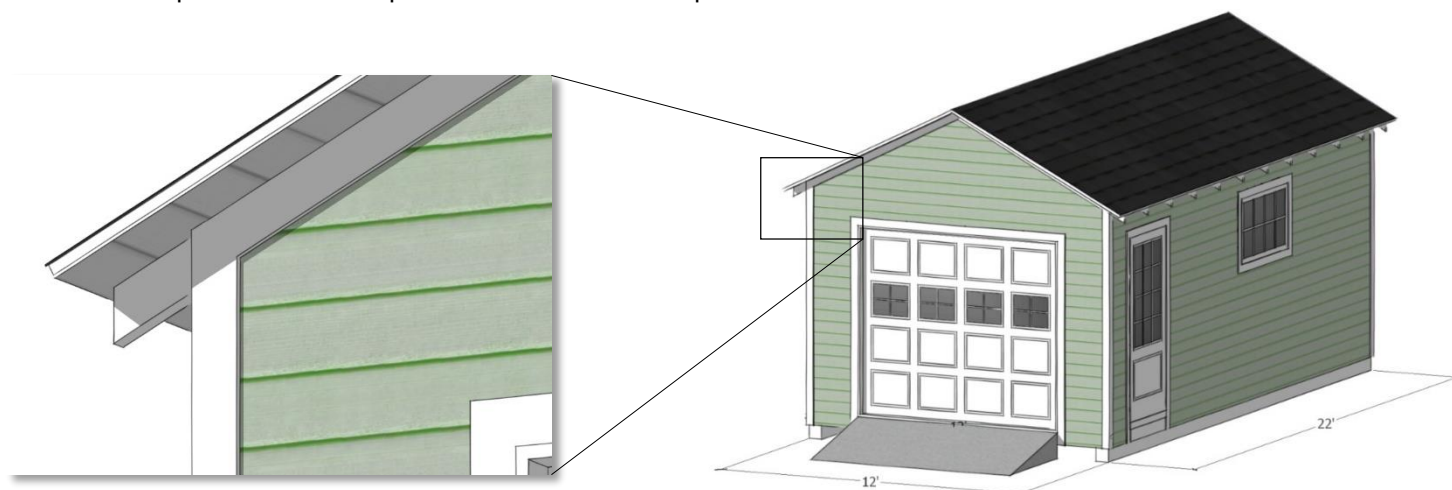
PLAN ORIGINAL



ÉLEVATION DE FAÇADE



Ce modèle caractéristique offrant un dégagement intérieur de 8 pi (2,44 m) est conçu pour l'installation d'une porte de garage de 7 pi (2,13 m) de hauteur. Il est coiffé d'une toiture à deux versants inclinés dans un rapport 12:6. Son profil bas minimise l'ampleur des ombres portées et favorise conséquemment la conservation d'un bon ensoleillement des terrains.

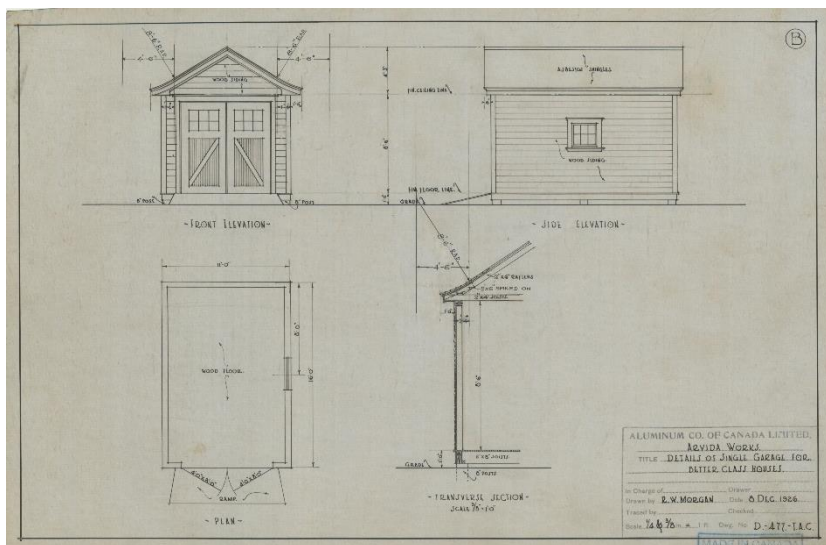


Ce modèle est doté de larmiers simples et sa réalisation est peu coûteuse. Noter la présence de chevrons débordants non recouverts. Dans certains cas, la largeur du bâtiment excède légèrement celle qui figure sur cette modélisation.

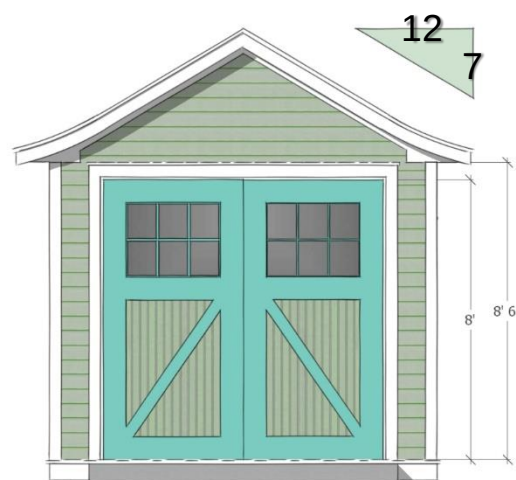


MODÈLE COMPACT

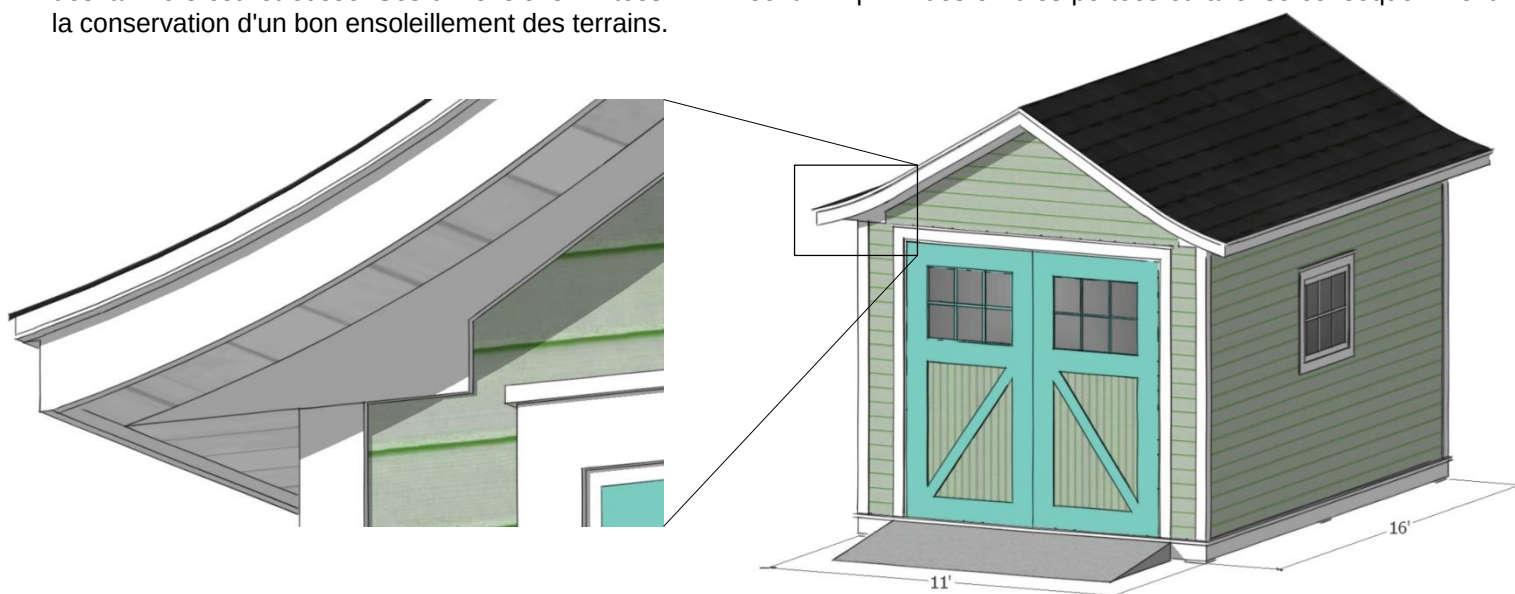
PLAN ORIGINAL



ÉLEVATION DE FAÇADE



Ce modèle caractéristique offrant un dégagement intérieur de 8 pi 6 po (2,59 m) est conçu pour l'installation de portes sur gonds de 8 pi (2,44 m) de hauteur. Il est coiffé d'une toiture à deux versants inclinés dans un rapport 12:7 et dont le bas des larmiers est retroussé. Ses dimensions limitées minimisent l'ampleur des ombres portées et favorisent conséquemment la conservation d'un bon ensoleillement des terrains.



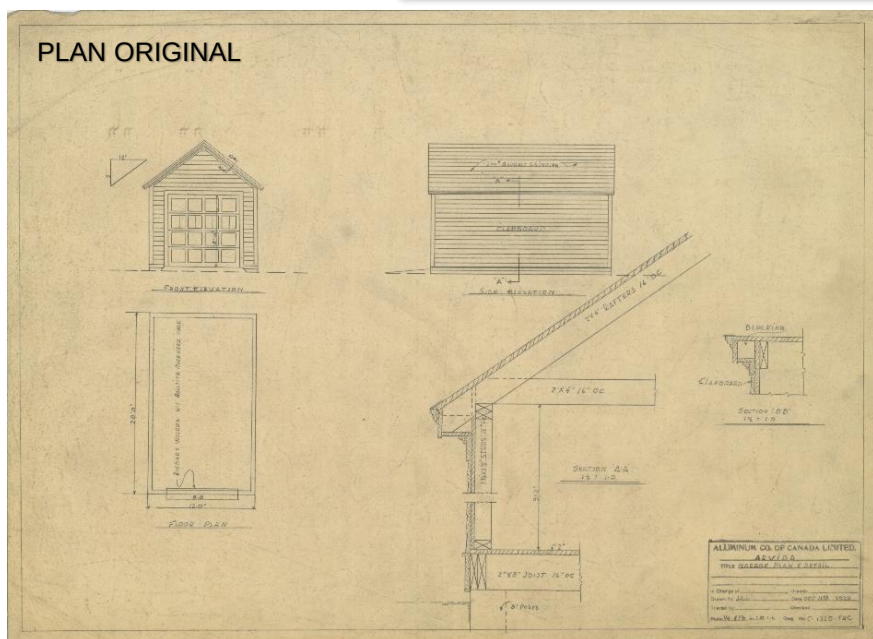
Ce modèle devrait être associé aux bâtiments principaux dotés de larmiers retroussés, comme les maisons de types A1 à A6, D2, D5, G1, H2, H3, J3, K1, K2, M6, M8, M9 et M11. Pour des bâtiments de plus petite taille comme les remises, le modèle de porte ici illustré peut être reproduit en format réduit. Il est possible de concevoir un modèle à versants droits (non retroussés) qui convienne pour accompagner les autres modèles de maisons.

MISE EN GARDE

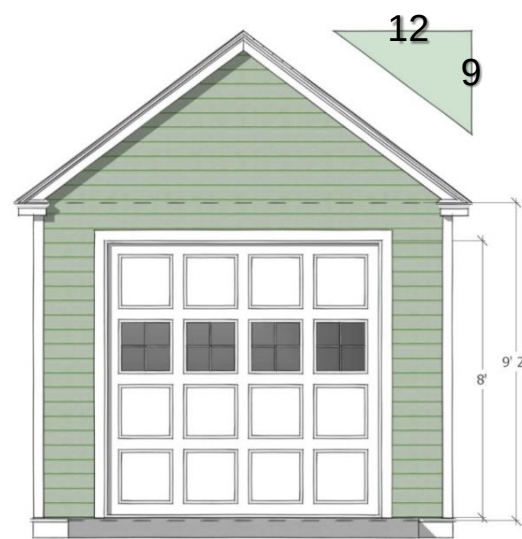
Le présent document en est un d'information. Il demeure de la responsabilité du requérant d'obtenir les autorisations requises avant toute intervention et de respecter la description de travaux autorisés dans le permis délivré. Pour une demande de permis, visiter la page infopermis.saguenay.ca.



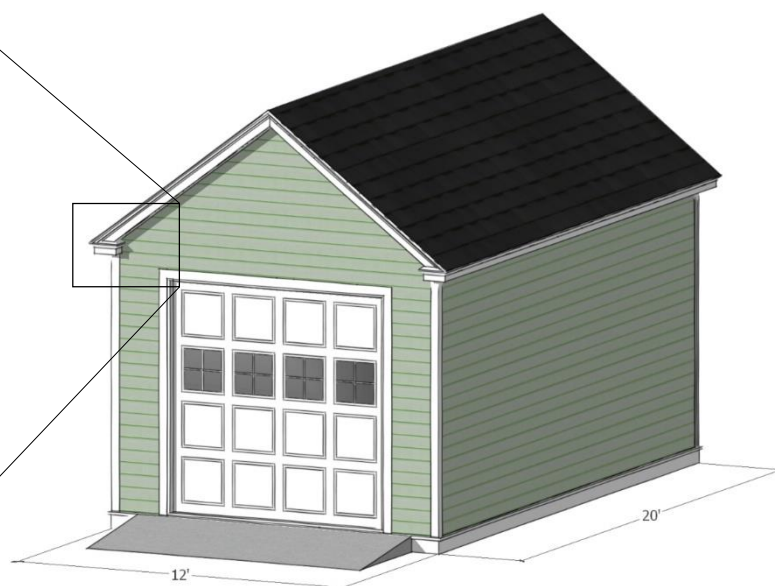
MODÈLE À HAUT DÉGAGEMENT INTÉRIEUR



ÉLEVATION DE FAÇADE



Ce modèle caractéristique offre un dégagement intérieur de 9 pi 2 po (2,79 m) et permet l'installation d'une porte de 8 pi (2,44 m) de hauteur. Il est coiffé d'une toiture à deux versants inclinés dans un rapport 12:9. Étant donnée la superficie de son élévation de façade, sa construction ne devrait être favorisée que sur les terrains de taille moyenne à élevée.



Ce modèle est celui présentant les larmiers les plus élaborés, inspirés de ceux des bâtiments principaux.

L'installation d'une porte de garage de plus de 8 pi (2,44 m) de largeur n'est pas favorisée, mais pourrait être autorisée dans certains cas, sur la façade d'un bâtiment légèrement plus large que ce que présente cette simulation.

Garages et cabanons

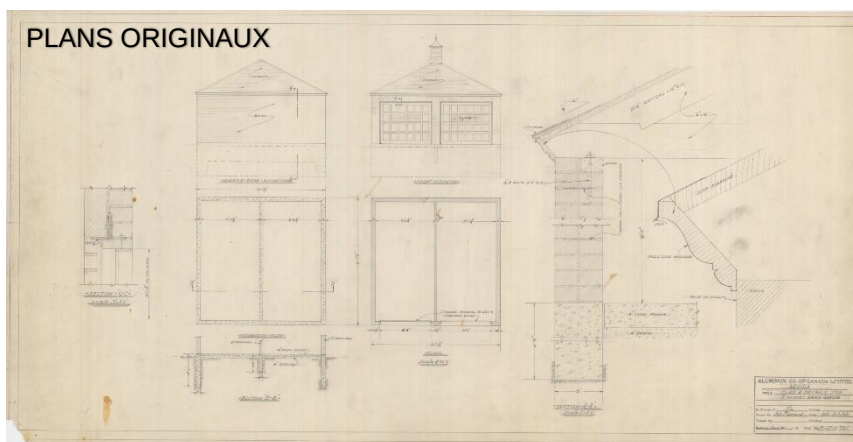


Modèles de garages jumelés

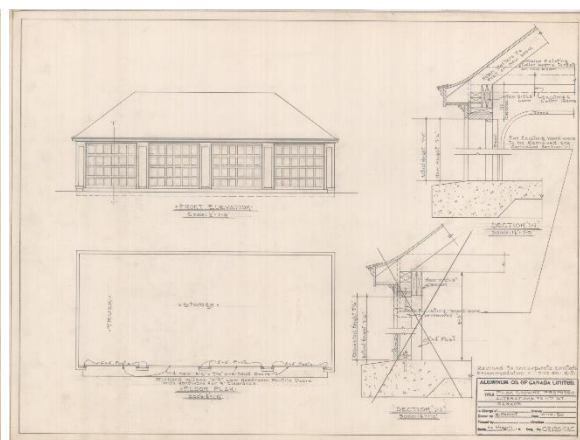
Le site patrimonial d'Arvida compte plusieurs garages jumelés dont le nombre d'unités va de deux à dix. Ceux-ci ont en commun d'être coiffés de toits en croupe à quatre versants, dotés de rapports d'inclinaison allant de 12:6 à 12:9. Certains sont recouverts de planches à clin, alors que d'autres sont faits de massifs de brique. Presque tous sont couronnés de lanterneaux de ventilation prenant l'allure de clochetons. Ces bâtiments caractéristiques sont généralement plus en vue que les bâtiments secondaires individuels et doivent par conséquent faire l'objet d'une attention particulière, entre autres par le maintien de leur caractéristiques visuelles originales.

La majorité des plans originaux de ces constructions sont disponibles et le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay invite tout intervenant à communiquer avec lui pour obtenir un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une intervention sur un tel bâtiment.

MODÈLE DEUX PORTES



MODÈLE QUATRE PORTES



MODÈLE UNIQUE

Derrière les appartements Brittany, il existe un garage jumelant 14 unités, doté d'un toit plat. Le bâtiment à profil bas est érigé à l'aide de massifs de maçonnerie dont la couche extérieure est faite de la même pierre que celle qui revêt le bâtiment principal auquel il est associé. Son empreinte au sol est de plus de 300 m carrés, mais son implantation le rend peu visible à partir du domaine public.

